

Commissioned by



ON
THE
MOVE

Time To Act : Deux ans après

Analyse de données sur
les arts du spectacle et le
handicap en Europe

SYNTHÈSE

Un rapport de recherche rédigé par On the Move, commandé par le British Council à l'issue du projet Europe Beyond Access, mai 2023.



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union



Time To Act : Deux ans après, Analyse de données sur les arts du spectacle et le handicap en Europe est une étude commandée par le British Council dans le cadre d'Europe Beyond Access, le plus grand projet transnational au monde dans le domaine des arts et du handicap. Cofinancé par le programme Europe Créative de l'Union européenne, Europe Beyond Access aide les artistes en situation de handicap à briser les plafonds de verre dans les secteurs du théâtre et de la danse contemporains.

Les principaux partenaires du projet sont le British Council, le Holland Dance Festival (Pays-Bas), Kampnagel (Allemagne), Onassis Stegi (Grèce), Oriente Occidente (Italie), Per.Art (Serbie) et Skånes Dansteater (Suède).

Un premier rapport, *Time to Act*, a été commandé à On the Move par le British Council et publié en novembre 2021 (disponible en anglais et en français, avec des synthèses en français, italien, polonais, espagnol, allemand, serbe, grec, roumain et anglais).

SYNTHÈSE

Ce rapport, intitulé « *Time to Act : Deux ans après, Analyse de données sur les arts du spectacle et le handicap en Europe*, identifie les obstacles les plus importants à l'accessibilité, à la participation, à la mobilité internationale et au développement professionnel des artistes en situation de handicap dans les arts du spectacle en Europe, ainsi que les progrès réalisés dans certains pays au cours des dernières années. Réalisé dans le cadre d'Europe Beyond Access,¹ un projet de coopération à grande échelle financé par le programme Europe Créative de l'UE, le rapport s'appuie sur les résultats de *Time to Act*, un rapport réalisé en 2020/21.² Comme dans le cas de *Time To Act*, ce nouveau rapport a été réalisé par On the Move (OTM), le réseau international d'information sur la mobilité culturelle,³ au nom du British Council.

Alors que Europe Beyond Access touche à sa fin, l'un des objectifs du rapport *Time To Act : Deux ans après* est de faire le point sur la contribution apportée par le projet dans certains des pays où il a été mis en œuvre, ainsi que d'analyser les changements intervenus depuis la publication du rapport précédent. L'étude montre qu'il y a depuis des réalisations et des victoires à célébrer, mais aussi des défis qui continuent d'entraver la participation professionnelle des artistes en situation de handicap sur la scène européenne des arts du spectacle. Ces défis identifiés devraient être abordés dans le cadre de projets futurs.

CE QUE MONTRENT LES STATISTIQUES

L'enquête menée dans le cadre de ce rapport de recherche révèle des éléments importants sur l'accessibilité et la participation professionnelle des artistes en situation de handicap :

- Il est important de noter que 62 % des personnes répondant à l'enquête indiquent prévoir de programmer des œuvres d'artistes en situation de handicap au cours de la saison 2023-2024, et que 33 % supplémentaires l'envisagent.
- Ce serait un changement important car, selon l'enquête, 48 % des répondant-e-s ne présentent actuellement des œuvres d'artistes en situation de handicap que de façon occasionnelle (c'est-à-dire moins d'une fois par an) et 23 % ne le font jamais.

¹ Pour plus d'informations : www.europebeyondaccess.com

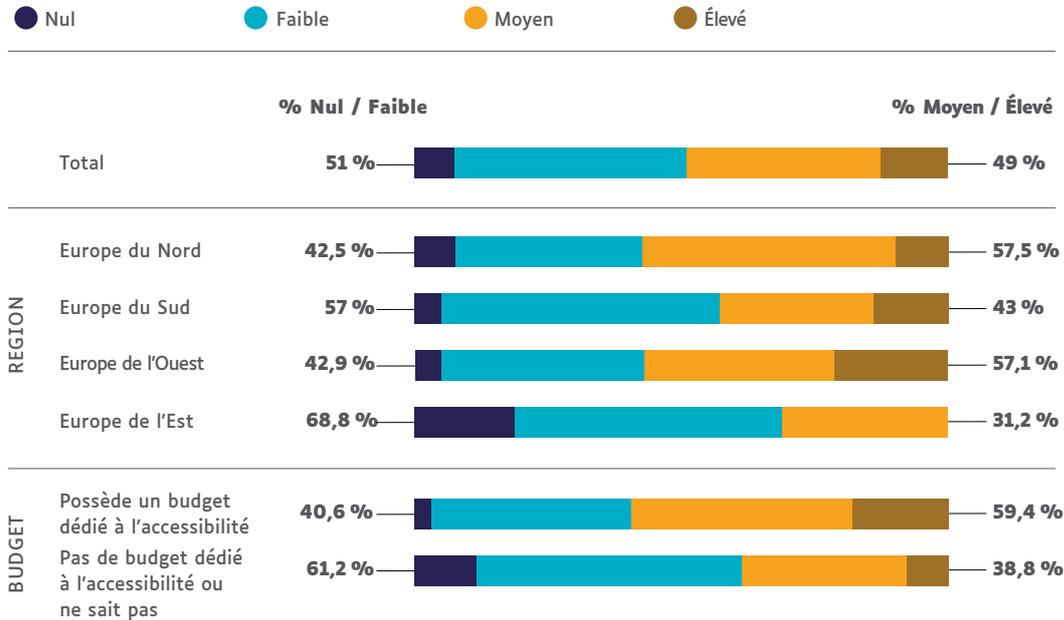
² Pour plus d'informations : on-the-move.org/sites/default/files/library/2022-05/OTM_time-to-act_FR_2022.pdf

³ Pour plus d'informations : www.on-the-move.org

Connaissance des œuvres d'artistes européen-e-s en situation de handicap

En pourcentage : total, répartition régionale et répartition en fonction de la disponibilité de budgets spécifiques.

Quel est votre degré de familiarité avec les œuvres d'artistes européen-ne-s en situation de handicap ?



Source : Élaboration par On the Move, sur la base des résultats de l'enquête.

- Cependant, le niveau de connaissance des œuvres d'artistes en situation de handicap reste faible : 51 % des professionnel-le-s interrogé-e-s déclarent ne pas très bien connaître ou ne pas connaître du tout ces œuvres. Ce chiffre est très proche de celui du rapport précédent (52 %). Cela signifie que, bien que les programmeur-ice-s expriment un intérêt accru pour la programmation d'artistes en situation de handicap, leur connaissance du travail disponible dans ce domaine doit être élargie.
- Le nombre d'œuvres d'artistes en situation de handicap vues par les professionnel-le-s du secteur reste similaire : bien qu'il y ait une augmentation du pourcentage de ceux qui ont vu sept productions ou plus et une légère diminution de ceux qui n'en ont vu aucune, les tendances plus générales ne montrent qu'une amélioration limitée. Un-e professionnel-le du spectacle vivant sur sept n'a vu aucune œuvre d'artistes en situation de handicap au cours des deux dernières années.
- Les données relatives à plusieurs de ces questions révèlent des différences très marquées entre les sous-régions européennes. En général, les lieux et festivals d'Europe du Nord et de l'Ouest sont plus susceptibles de présenter ou de soutenir le travail d'artistes en situation de handicap que ceux du Sud et de l'Est de l'Europe. Le pourcentage d'organisations qui ne présentent pas ou ne soutiennent pas le travail d'artistes en situation de handicap varie de 5 % en Europe occidentale à 29 % en Europe méridionale. Les mêmes tendances se retrouvent dans plusieurs autres questions, y compris la

fréquence des mesures adoptées pour permettre l'accessibilité des artistes en situation de handicap.

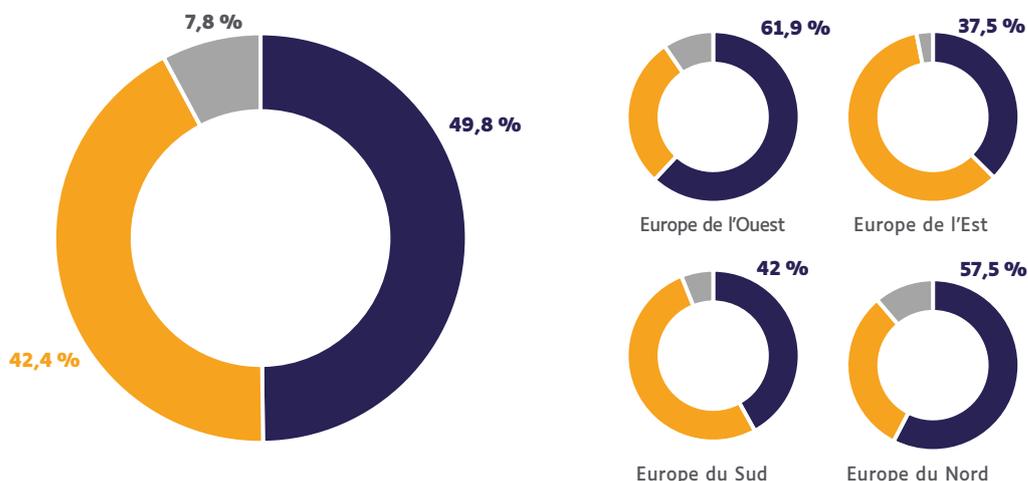
- Les organisations et réseaux nationaux semblent gagner en importance en tant que sources pour trouver de nouvelles œuvres d'artistes en situation de handicap, tandis que les événements et réseaux européens et internationaux, qui étaient plus importants lors du précédent rapport, sont moins souvent mentionnés aujourd'hui. Cela peut indiquer une plus grande disponibilité des connaissances au niveau national, ce à quoi des initiatives telles que Europe Beyond Access, en renforçant les organisations et réseaux nationaux et locaux clés, ont contribué. En effet, plusieurs organisations liées à Europe Beyond Access ont été mentionnées par les répondant-e-s à l'enquête comme étant des sources d'informations majeures.
- Là encore, des différences visibles apparaissent lorsque l'on établit des comparaisons régionales : les contacts directs entre les responsables artistiques et les compagnies, les organisateur-riche-s de tournées et les agent-e-s sont beaucoup plus fréquents en Europe de l'Ouest qu'en Europe de l'Est.
- Le niveau de confiance dans l'accessibilité des programmes artistiques reste modeste : seuls 45 % des répondant-e-s à l'enquête sont très confiant-e-s ou confiant-e-s dans l'accessibilité de leurs programmes.
- Parallèlement, les progrès réalisés en matière d'accessibilité pour les artistes en situation de handicap sont perçus de manière positive : 75 % des personnes interrogées constatent une amélioration légère ou significative de l'accessibilité de leur organisation au cours des cinq dernières années, ce qui représente une nette augmentation par rapport aux chiffres de 2020/21.
- Si des tendances similaires sont observées dans toutes les régions, des différences sont visibles selon que les organisations disposent d'un budget dédié à l'accessibilité ou non. Parmi celles qui possèdent un budget dédié, 86 % ont observé une amélioration en termes d'accessibilité de leurs organisations, et aucune n'a noté d'aggravation des conditions d'accessibilité. Celles qui n'avaient pas de budget dédié étaient moins sujettes à connaître une amélioration (seulement 62 %) et 4,6 % ont vu une baisse de leur niveau d'accessibilité. Cela confirme l'importance d'un budget alloué à l'accessibilité.

Budgets dédiés aux politiques ou activités d'inclusion

En pourcentage, total et répartition régionale

Existe-t-il un budget dédié à l'adoption et à la mise en œuvre de politiques ou d'activités inclusives au sein de votre organisation ?

● Oui ● Non ● Je ne sais pas



Source : Élaboration par On the Move, sur la base des résultats de l'enquête.

PROGRÈS RÉALISÉS ET IMPACT D'EUROPE BEYOND ACCESS

Le rapport examine également les domaines dans lesquels des progrès qualitatifs sont observés en Europe en termes d'accessibilité et de participation professionnelle des artistes en situation de handicap, en particulier les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience d'Europe Beyond Access. À cet égard, dans les pays où une analyse approfondie a été menée (Italie, Pologne et Suède), les données indiquent que :

- Europe Beyond Access et d'autres initiatives dans ce domaine contribuent à faire évoluer progressivement les approches du handicap dans les arts d'une perspective d'assistance d'ordre social à une approche qui reconnaît l'action des artistes en situation de handicap. Cela se traduit, par exemple, par l'engagement d'artistes en situation de handicap (tels que les membres de l'association italienne Al.Di.Qua Artists, créée dans le cadre d'Europe Beyond Access) en tant que consultant·e-s pour améliorer l'accessibilité des lieux et des festivals.
- On constate également une amélioration de la visibilité et de la reconnaissance de la valeur artistique des artistes en situation de handicap dans les arts du spectacle traditionnels, même si cela se limite souvent à un groupe d'artistes relativement restreint. L'activisme des artistes et des professionnel·le-s de la culture engagés dans ce domaine, l'engagement de quelques organisations pionnières et le rôle de certains réseaux européens

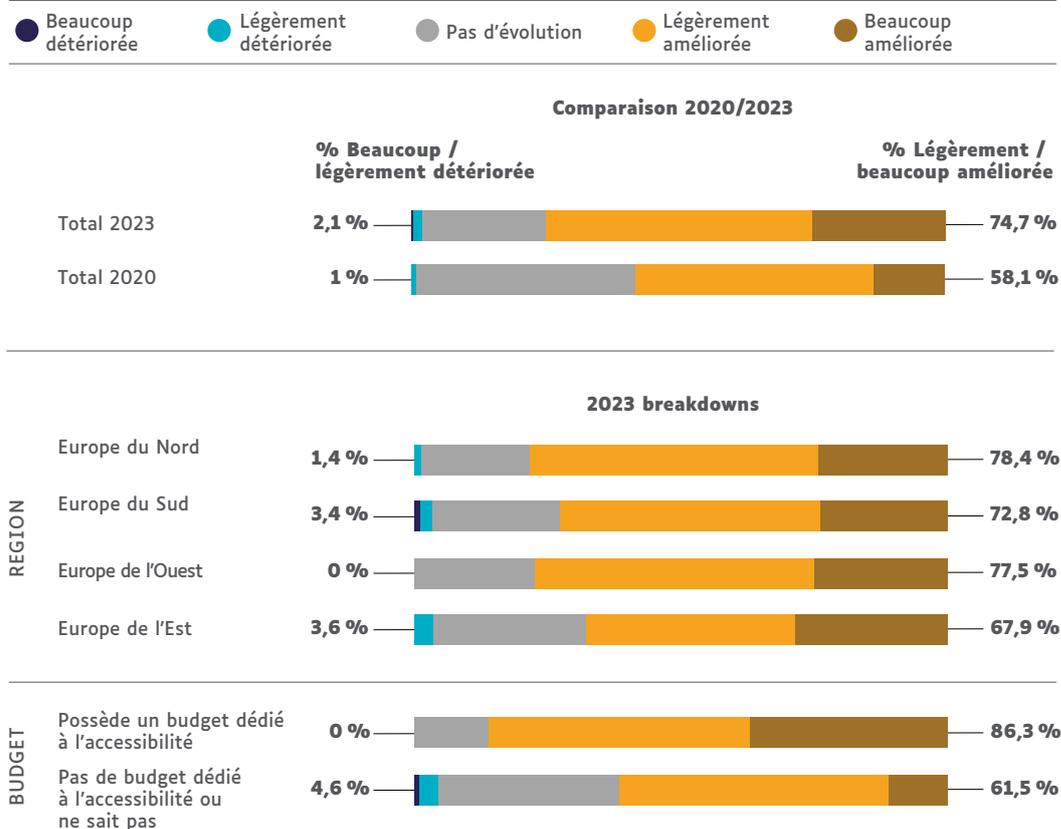
et projets financés par l'UE, notamment Europe Beyond Access, ont été déterminants à cet égard. La visibilité a également été favorisée par des campagnes de communication à grande échelle telles que *I am an artist*, menée par le British Council en Pologne, dans le contexte d'Europe Beyond Access : ses panneaux d'affichage ont été vus par 5,4 millions de personnes, et la campagne en ligne a atteint 1,4 million de personnes en Pologne et dans l'ensemble de l'Europe.

- En soutenant le développement professionnel d'artistes en situation de handicap et leur engagement auprès d'organisations artistiques spécialisées et traditionnelles, des projets comme Europe Beyond Access, ainsi que le dynamisme des organisations qui y participent, contribuent à ouvrir l'esthétique et la diversité des arts du spectacle. Par exemple, le recrutement d'un-e danseur-euse et chorégraphe en situation de handicap par la compagnie de danse Skånes Dansteater, a contribué à une représentation plus diversifiée sur scène. Ces mesures amènent les organisations du spectacle vivant à rendre leurs procédures internes plus accessibles et contribuent à faire évoluer les mentalités et les pratiques dans l'ensemble du secteur.
- Dans certains pays, on observe un nombre croissant de collaborations et de partenariats entre les artistes en situation de handicap et les organisations qui les soutiennent, ainsi qu'entre ces dernières et les organisations artistiques traditionnelles. En Italie, un réseau national impliquant actuellement 60 organisations a été mis en place à la suite d'Europe Beyond Access.
- La connaissance et la collaboration transfrontalières, sous la forme de laboratoires d'artistes, de coproductions, de conférences et de réseaux (tels que le European Arts & Disability Cluster), ont également été renforcées par Europe Beyond Access et d'autres projets et réseaux financés par l'UE.
- *Time to Act* a contribué à mettre en lumière la disponibilité limitée des connaissances sur l'accessibilité et l'inclusion, et la manière dont cela constituait un obstacle à la poursuite des progrès : pour y faire face, plusieurs nouvelles initiatives visent à renforcer le plaidoyer et à sensibiliser à l'importance des connaissances spécialisées, conduisant à une collecte et à une diffusion accrues des données, ainsi qu'à un renforcement des capacités.
- Dans l'ensemble, cela contribue à faire de l'accessibilité et de la participation professionnelle des artistes en situation de handicap une question plus centrale dans l'agenda politique, du moins dans les pays où les activités se sont concentrées. En Italie, le ministère de la Culture a lancé son tout premier appel à soutenir les tournées nationales d'artistes en situation de handicap. En Pologne, des progrès ont également été observés en ce qui concerne la disponibilité de fonds pour l'accessibilité aux niveaux national et local. En Suède, le plan culturel régional 2021-2024 de la région de Skåne s'inspire des travaux entrepris dans le cadre de l'initiative Europe Beyond Access, notamment du rapport *Time to Act*, et met l'accent sur l'accessibilité et l'inclusion des artistes et des publics en situation de handicap.

Évolution de l'accessibilité pour les artistes en situation de handicap au cours des cinq dernières années

En pourcentage, avec étude comparée des données de 2020 : résultats totaux, ventilation régionale et ventilation en fonction de la disponibilité des budgets dédiés.

L'accessibilité des artistes en situation de handicap s'est-elle améliorée ou détériorée dans votre organisation au cours des 5 dernières années ?



Source : Élaboration par On the Move, sur la base des résultats de l'enquête. Les pourcentages excluent les personnes ayant répondu « Je ne sais pas ».

DÉFIS À RELEVER

Dans le même temps, le rapport met en lumière un certain nombre de défis et d'obstacles qui restent à surmonter, notamment les suivants :

- L'accessibilité des lieux de spectacle reste un défi majeur dans de nombreux pays : très souvent, les améliorations en matière d'accessibilité sont destinées au public plutôt qu'aux artistes.
- Le manque de financement pour assurer l'accessibilité et la pleine participation professionnelle des artistes en situation de handicap, lié à l'absence de politiques spécifiques, est également considéré comme un défi majeur dans de nombreux pays.
- Même si la sensibilisation à l'accessibilité et à l'inclusion a progressé, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine - un changement de

mentalité ou culturel qui place l'accessibilité, l'inclusion et la participation au cœur des organisations artistiques et des lieux de spectacle se fait toujours attendre. Cela devrait concerner plusieurs domaines : la révision des canons ou des récits, l'implication des personnes en situation de handicap dans la prise de décision, la garantie que les établissements d'enseignement supérieur soient ouverts aux personnes en situation de handicap, etc.

- Il est également nécessaire de mieux répartir les responsabilités en matière d'accessibilité au sein des organisations et dans l'ensemble du secteur des arts du spectacle - cela devrait permettre de remédier à l'idée souvent répandue que les artistes et les professionnel-le-s en situation de handicap, ainsi que les organisations spécialisées, détiennent les connaissances et la responsabilité de conduire le changement.
- L'amélioration de l'accès à l'éducation, l'élaboration de politiques créant un environnement propice au développement d'arts du spectacle plus accessibles et l'amélioration de la disponibilité des données constituent d'autres défis à relever.
- Comme l'enquête l'a amplement démontré, il existe des différences régionales significatives dans l'UE en termes de sensibilisation, de connaissances et de ressources pour rendre les arts du spectacle plus accessibles à tous-tes. Les organisations et les professionnel-le-s d'Europe du Nord et de l'Ouest ont une meilleure connaissance et sont plus activement engagé-e-s dans l'accessibilité, l'inclusion et la participation que leurs homologues d'Europe du Sud et de l'Est. La lutte contre ces inégalités, par le biais de politiques nationales, régionales et locales, ainsi que le rôle de l'UE et des réseaux et plateformes européens, constituent un enjeu majeur à court et à moyen terme.

CONCLUSIONS

Le rapport se termine par une série d'observations qui résument les progrès réalisés et les défis qui restent à relever :

- Des progrès ont été accomplis en matière d'accessibilité des artistes en situation de handicap. Les progrès sont lents et complexes, mais ils sont possibles lorsque les organisations et les professionnel-le-s s'engagent à favoriser le changement et que les ressources sont disponibles.
- L'accessibilité est mieux connue, dans un contexte où l'égalité, la diversité et l'inclusion gagnent en importance, du moins dans certains pays. Il s'agit toutefois d'un processus à long terme et, très souvent, il est plus facile pour les personnes travaillant dans ce domaine d'identifier les défis qui restent à relever que les progrès observés.

- Il existe des différences régionales très importantes à travers l'Europe, qui doivent être prises en compte. Les possibilités offertes aux artistes en situation de handicap varient considérablement d'une société à l'autre, en fonction des ressources disponibles, de la volonté politique, de l'évolution des mentalités et de la disponibilité des connaissances. En général, les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest obtiennent de meilleurs résultats dans ces domaines que ceux d'Europe du Sud et de l'Est.
- Les projets et initiatives financés par l'UE ont contribué de manière significative à la sensibilisation à l'accessibilité et à la participation, à la présentation du travail d'artistes en situation de handicap au-delà des frontières, au renforcement des capacités et à l'émergence d'une coalition de professionnel-le-s et d'organisations dévoué-e-s.
- L'existence de politiques et de budgets spécifiques fait la différence. Des progrès ont été réalisés en particulier dans les pays où l'accès est une priorité politique et où les organisations disposent de budgets dédiés à l'accessibilité, à l'inclusion et à la participation.
- L'information et la connaissance restent essentielles ; elles doivent être plus étendues. Les connaissances sur la manière de rendre les arts du spectacle plus accessibles à tous ne sont pas encore suffisamment répandues. Dans les pays où elles sont disponibles, elles contribuent à déclencher le changement. La collecte et la diffusion de données, le renforcement des capacités et l'apprentissage en équipe, ainsi que le transfert de bonnes pratiques doivent être considérés comme des priorités.
- Des progrès restent nécessaires même lorsque des changements positifs ont été réalisés. Si le rapport fait état de progrès significatifs dans plusieurs pays et organisations, qu'il convient de saluer, il s'agit souvent d'histoires à petite échelle. D'autres changements sont encore nécessaires, en associant davantage les artistes et les publics en situation de handicap à la prise de décision, en abordant la question de l'éducation ou en développant les bonnes pratiques.

Dans l'ensemble, le rapport montre que des progrès ont été accomplis, en particulier dans les pays où les organisations, les professions du handicap et les politiques se sont engagé-e-s et ont activement collaboré pour favoriser le changement. Il démontre que les actions à long terme menées dans plusieurs pays conduisent au changement. Le financement de l'UE a également apporté une contribution très importante à cet égard. Toutefois, des progrès restent encore nécessaires, même là où des avancées ont été réalisées.

Traduction : Amandine Jean